



5 bonnes raisons de participer à l'élection des représentants des locataires 2022

Du **29 octobre au 14 novembre 2022**, vous pourrez voter pour choisir vos représentants. Les locataires élus feront partie du Conseil d'Administration de GrandLyon Habitat. **Voici 5 bonnes raisons de participer :**

• Les représentants défendent vos intérêts

Voter, c'est **choisir les représentants qui défendront vos intérêts** au Conseil d'Administration de GrandLyon Habitat. Les représentants des locataires rencontrent le bailleur plusieurs fois par an. Ils parlent au bailleur de vos questions et remarques.

• Les représentants prennent des décisions importantes qui vous concernent

Les décisions peuvent être sur différents sujets : les travaux, la qualité des logements, l'entretien des parties communes, la gestion de la résidence, l'avenir du quartier, la maîtrise des charges, l'attribution des logements...

Choisir des représentants, c'est **agir pour améliorer la vie de tous les jours**.

• Les représentants sont aussi des locataires

Les représentants partagent la vie des locataires qu'ils représentent. Ils vivent dans une résidence gérée par GrandLyon Habitat.

• Les représentants ont un vrai pouvoir de décision

Les décisions peuvent être sur différents sujets : les orientations stratégiques de l'organisme, le programme de travaux et de développement, le budget de l'organisme, une augmentation de loyer, la vente d'immeubles...

Sur tous ces sujets, **les représentants des locataires participent à la prise de décision du Conseil d'Administration**. Ils ont un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.

• Voter, c'est facile

Plusieurs possibilités de voter :

- **Par courrier** grâce à la carte T pré-affranchie, **entre le 29 octobre et le 12 novembre**.

- **Par internet** (vote électronique), **entre le 2 et 14 novembre**.

Le scrutin qui désignera les 5 administrateurs représentant les locataires au Conseil d'Administration de GrandLyon Habitat se déroulera **le mardi 15 novembre 2022**.

Le point sur...

La remise en route du chauffage

Le chauffage collectif a été remis en route à partir du 10 octobre 2022 sur l'ensemble des résidences GrandLyon Habitat.

En accord avec le Conseil de Concertation Locatif du Patrimoine qui réunit vos représentants des locataires, GrandLyon Habitat propose **deux nouvelles mesures :**

• **La journée : une température dans la pièce de vie principale de 20°** (sachant que la réglementation prévoit que la température délivrée soit de 19°).

• **La nuit : une courbe de chauffe diminuée de 2°C entre 23h00 et 5h00 du matin.**





Les projets à Lyon 1^{er}

Ce mois-ci, GrandLyon Habitat met à l'honneur des opérations de réhabilitation de résidences et d'amélioration du cadre de vie à Lyon 1^{er}.



Clos Jouve : une réhabilitation audacieuse actuellement en phase d'études

La résidence Clos Jouve fera bientôt peau neuve au cœur du quartier Croix-Rousse. Le projet de réhabilitation a pour objectif **d'améliorer la performance énergétique des bâtiments**. GrandLyon Habitat rencontrera cet automne les locataires pour présenter en détail le projet.

Dupasquier : réaménagement de la cour de la crèche "Kindertreff"

Après une période de consultation des entreprises, le chantier démarrera en janvier 2023. Le projet d'aménagement des espaces extérieurs de la crèche Kindertreff a pour objectif **d'agrandir et végétaliser la cour**.

Résultat : une surface totale de 248m², soit une extension de 121m² après réaménagement.

Une ambiance « nature » sera recrée et des activités en lien avec le végétal seront proposées aux enfants de la crèche.

Le projet est financé par la CAF et la ville de Lyon.

Le chantier devrait se terminer pour le printemps 2023.



Le geste vert...

Faire des économies sur ma facture d'électricité



L'électricité est une énergie essentielle dans notre quotidien.

Sa consommation représente en moyenne 100€ par mois pour les foyers.

Maîtriser sa consommation d'électricité est donc primordial.

Voici 5 conseils pour économiser l'électricité et agir sur votre facture cet hiver :

- **J'éteins tous mes appareils en veille** (ordinateur, télévision...).

Selon l'ADEME*, cette consommation cachée représente environ 10% de la facture énergétique d'un ménage.

- **Je débranche mes chargeurs** (téléphone, ordinateur...) lorsque je ne les utilise pas.

- **J'utilise la fonction éco de ma machine à laver et de mon lave-vaisselle** pour limiter la consommation d'eau et d'électricité.

- **Je pense à éteindre les lumières quand je quitte une pièce.**

- **J'éteins mon four ou ma plaque avant la fin de la cuisson** (la cuisson se poursuit même en ayant éteint l'appareil).

*ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (www.ademe.fr).